

Conseil municipal du 23 janvier 2018

Absent excusé : Paul Vilcot (pouvoir à Christian Aubert), Anne-Lyse Gromer-Peltier (pouvoir à Jean-Louis Gabrion)

+ SDANC : retrait de la commune de Crainvilliers (unanimité, 18 voix)

+ SMDEV : Modification des statuts.

- ° SDEV : le M disparaît car il n'y a plus de syndicats primaires.
- ° Compétence supplémentaire : Choix de confier l'investissement et (ou) la maintenance.
- ° Compétence de pose des bornes de rechargement électrique.
- ° On passe de 101 délégués à 61 délégués.
- ° Les suppléants ne sont plus dépendants d'un titulaire.
- ° Le siège du syndicat serait transféré au 59, rue Jean Jaurès (au lieu du CD 88).

Unanimité. 18 voix.

+ Affouages : désignation de trois garants.

Les trois garants veillent au bon fonctionnement de la procédure et du respect de la législation et de la réglementation. (31 demandeurs, 18 lots).

MM. Christian Aubert, Olivier Rambaud et Armand Defer sont désignés par le conseil municipal.

M. Christian Aubert ne participe pas au vote. 17 voix.

+ Demande de subvention pour la rue du Sauveux.

Le conseil municipal autorise M. le Maire à présenter une demande de subvention au titre de la DETR pour les travaux de la rue du Sauveux.

+ Subvention aux associations.

LOS : 800 €

Amis de l'Ecole : 1.100 €

Mmes Christine De Oliveira et Sylvie Leuvrey ne participent pas respectivement à un des deux votes. Soit 17 voix pour chacune des deux subventions.

+ Préemptions.

(voir liste).

+ Questions diverses.

° Pose d'un « bateau » rue du Général Leclerc. Accord si financement des travaux par la demandeuse.